



titre de séjour pour une mere étrangere

Par **refka_eei**, le **08/01/2010** à **15:55**

Bonjour,
je suis étrangère mariée à un étranger et nous avons une fille née en France en Aout 2009 .
je voudrais savoir si je peux bénéficier d'un titre de séjour 10 ans sachant que pour le moment
je suis étudiante et j'ai un titre de séjour valable 1 ans et renouvelable.
Merci de me répondre